



"Bilan de Compétences"

Public visé :

Toutes personnes adultes souhaitant une évolution ou une nouvelle orientation de sa vie professionnelle.

Présentation et Objectif global :

Le bilan de compétences permet de faire un point sur sa carrière, sur ses compétences professionnelles et extra professionnelles, ses valeurs, ses motivations et ses aptitudes pour élaborer un projet d'évolution de son parcours professionnel. Il permet de s'appuyer sur ces éléments pour envisager son projet professionnel.

Cette action est éligible au financement proposé par le CPF.

Durant le bilan, le stagiaire bénéficiera d'un accompagnement bienveillant qui permet de prendre du recul, d'ouvrir de nouvelles perspectives d'évolution, d'imaginer différents scénarios et de définir concrètement les étapes à venir pour mener à bien un projet.

A l'issue, le bénéficiaire pourra faire un choix éclairé quant à la poursuite de sa vie professionnelle. Il sera capable de mettre en place un plan d'action pour y parvenir.

Le bilan de compétences se découpe en 4 phases consécutives et logiquement enchaînées, à savoir:

- Une phase préliminaire
- Une phase d'investigation : diagnostic & projets
- Une phase de synthèse, élaboration du projet et conclusion
- Une phase de suivi et accompagnement

Pré-requis :

Positionnement : Un questionnaire en amont permet de vérifier la cohérence du projet, le contexte et le caractère volontaire de la demande de bilan de compétences.

Durée : 20 heures en Présentiel et/ou Distanciel.



Coût du Bilan de Compétences : 2 490 €HT

Dates : à définir sur 3 à 6 mois, suivi à 6 mois

Nombre de participants : en individuel

Accessibilité : accessible aux personnes en situation de handicap. Pour vérifier la faisabilité, merci de contacter le référent Handicap au 06 34 44 19 02.

Modalités de financement :

- [Si vous êtes salarié:](#)

Prise en charge du financement par votre employeur dans le cadre du Plan de Développement des Compétences.

Prise en charge éventuelle de tout ou partie du coût par l'OPCO (Opérateur de Compétences) de votre entreprise.

- [Si vous êtes demandeur d'emploi:](#)

Prise en charge éventuelle de Pôle Emploi dans le cadre de l'AIF (Aide Individuelle à la Formation), à vérifier auprès de votre conseiller

- [Pour les Personnes en Situation de Handicap:](#)

Certains financements spécifiques peuvent être sollicités.

Merci de contacter notre référent Handicap Antoine Charbonnel au 06 34 44 19 02.

- [Pour le Bilan de Compétences:](#)

Salarié ou Demandeur d'Emploi, vous pouvez utiliser tout ou partie de votre CPF sur « Mon Compte Formation ».

Délai d'accès : chaque demande est traitée dans les 72 heures

- [En cas d'autofinancement :](#) inscription jusqu'à 72 heures avant le début de la session.
- [En cas de prise en charge par un OPCO :](#) l'accord de financement doit être apporté au minimum 15 jours avant le début de la session.

FORMATEUR - ACCOMPAGNATEUR (EXEMPLE)

Antoine Charbonnel



Fondateur et Président HWYL

- 25 ans d'expérience en direction de sites et business units, direction de région et direction générale pour des groupes internationaux.
- Spécialisé en Bilan de Compétences, Formation Professionnelle, Coaching Individuel et Collectif, Conseil et Audit.

Antoine est accrédité sur les outils Insights Discovery, MBTI, Praditus, sur l'outil de gestion du conflit TKI, et sur la carte mentale Mindmapping.

AC Consulting SAS - HWYL
17 rue du Château
92250 La Garenne Colombes
Siren 911 779 866

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11922534492 auprès du préfet de la Région d'Île de France

Version Décembre 2025

Page 2 / 8



PROGRAMME

Le déroulement du Bilan de compétences se construit en 3 phases réglementaires. Chacune de ces phases permet au bénéficiaire d'avancer progressivement du diagnostic de son passé professionnel, à l'analyse de ses forces et ses points de vigilance, jusqu'à la définition d'un ou plusieurs projets qui le conduiront à une évolution professionnelle choisie.

Le programme respecte ce découpage et utilise des outils appropriés à l'accompagnement et aux besoins du bénéficiaire.

Les consultants respectent une charte déontologique et agissent avec la plus grande écoute et la plus grande bienveillance.

⇒ Phase Préliminaire

Objectif:

Pendant ce module, le stagiaire sera en mesure d'appréhender le contenu global de son Bilan de Compétences et de ses différentes étapes. Il doit être capable de mesurer le travail à fournir, apprêhender les différents moyens de financement et décider de son engagement.

Cette phase doit permettre de:

- Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche
- Analyser la demande et le besoin du bénéficiaire
- Déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

Contenu:

L'entretien doit permettre de :

- Définir les attentes du bénéficiaire et comprendre l'élément déclencheur
- Présenter les cadres de prise en charge financière du bilan
- Présenter l'organisme prestataire et le consultant qui va suivre ce dossier
- Présenter et expliquer les différentes phases du Bilan de Compétences
- Les aspects réglementaires liés à cette action
- Présenter la méthodologie et les outils

Durée : Entretien 1H30 / 2H + Travail tutoré : 2H

Modalités pédagogiques : Entretien individuel en Présentiel (ou Distanciel).

Les outils utilisés: Les courbes de vie, la Roue de Hudson, RPBD



Modalités d'évaluation : Grâce aux outils utilisés et aux échanges avec le bénéficiaire, définir les attentes, les besoins et la photographie de l'état du bénéficiaire à date.

Attendus / Actions individualisées: Collecter et analyser les documents remplis. Echanger avec le bénéficiaire dans un climat de bienveillance. Ces documents sont indispensables pour le faire réfléchir et analyser sa situation actuelle.

⇒ Phase d'Investigation - 1ère partie : Diagnostic

Objectif:

A l'issu de ce module, le stagiaire doit être capable de

- Retracer son parcours professionnel
- Constituer son portefeuille de compétences
- Définir le cadre souhaité de son évolution (contraintes, valeurs ajoutées, intérêts)

Contenu:

- Définir les grandes étapes du parcours professionnel du bénéficiaire
- Travail sur les réalisations passées (Points forts - Points de vigilance)
- Quelles sont les compétences professionnelles et extra-professionnelles acquises
- Mettre en avant la transférabilité des compétences
- Quelles sont ses motivations - ses valeurs - ses intérêts professionnels

Durée : 4 Entretiens de 1H30 / 2H + Travail tutoré : 8H

Modalités pédagogiques : Entretien en Présentiel ou Distanciel et Travail tutoré.

Les outils utilisés: portefeuille de compétences, tests psychotechniques, génogramme, questionnaires.

Modalités d'évaluation : Entretien individuel en Présentiel (ou Distanciel) pour échanger sur le travail effectué.

Attendus / Actions individualisées: Grâce aux différents outils, enrichir sa réflexion par rapport aux différents postes occupés et à leurs points communs. Collecter et analyser les documents remplis. Echanger avec le bénéficiaire dans un climat de bienveillance.



⇒ Phase d'Investigation - 2ème partie : Projets

Objectif:

A l'issu de ce module, le stagiaire doit être capable de

- Explorer les possibilités
- Elaborer une ou plusieurs pistes d'évolution professionnelle
- Vérifier la faisabilité d'un ou deux projets
- Construire un projet professionnel
- Mettre en place un plan d'action

Contenu:

- Exploration des métiers
- Critères de sélection géographique, d'entreprises, de postes
- Formalisation et hiérarchisation des hypothèses projets
- Recherche documentaire + Enquêtes terrain
- Analyse des écarts - Méthode SWOT pour chacun des projets
- Choix du projet et stratégie à mettre en place (formation ? financement ? délai...)
- Définir le plan d'action et le planning

Durée : 3 Entretiens de 1H30 / 2H + Travail tutoré : 6H

Modalités pédagogiques : Entretien en Présentiel ou Distanciel et Travail tutoré

Les outils utilisés : Recherche d'offres d'emploi, enquêtes métier, outils de communication, test "Fenêtre de Johari", le test Walt Disney, méthode SWOT

Modalités d'évaluation : Entretien individuel en Présentiel (ou Distanciel) pour échanger sur le travail effectué. Analyse des enquêtes.

Attendus / Actions individualisées: Compte rendus d'enquêtes, tableau de synthèse, annonces d'emploi. Collecter et analyser les documents remplis. Echanger avec le bénéficiaire dans un climat de bienveillance.



⇒ Phase de Synthèse, Elaboration du Projet et Conclusion

Objectif:

A l'issu de ce module, le stagiaire doit être capable de :

- S'approprier les résultats de la phase d'investigation
- Recenser les facteurs favorables ou les freins à la mise en place du (ou des) projet(s)
- Recenser les conditions et les moyens de réalisation de son projet professionnel (ou ses projets)
- Mesurer les écarts et prévoir une solution formation si besoin
- Planifier les différentes étapes de mise en œuvre du (ou des) projet(s).

Contenu:

- Synthèse des résultats de la phase d'investigation
- Rédaction d'un document de synthèse du Bilan de Compétences, remis au bénéficiaire
- Clause de confidentialité et obligation de destruction des documents élaborés
- Restitution et échanges sur ce document de synthèse

Durée : Entretien 1H30 / 2H

Modalités pédagogiques : Entretien en Présentiel ou Distanciel

Les outils utilisés : Le document de synthèse

Modalités d'évaluation : Entretien individuel en Présentiel (ou Distanciel) pour échanger sur le travail effectué et cette synthèse.

Attendus / Actions individualisées : Validation par le bénéficiaire des résultats du Bilan de compétences. Remise du document uniquement au bénéficiaire et respect de la confidentialité.



Conformément à l'article L. 900-4-1, Le document de synthèse, est élaboré pendant la phase de conclusion du bilan de compétences et ne peut comporter d'autres indications que celles définies ci-dessous :

- circonstances du bilan de compétences ;
- compétences et aptitudes du bénéficiaire au regard des perspectives d'évolution envisagées ;
- éléments constitutifs du projet professionnel ou éventuellement du projet de formation du bénéficiaire et des principales étapes prévues pour la réalisation de ce projet.

Ce document établi par l'organisme prestataire et sous sa seule responsabilité, est soumis au bénéficiaire pour d'éventuelles observations.

Tous les résultats du bilan de compétences appartiennent au bénéficiaire.

Le document de synthèse lui est remis à l'issue du bilan de compétences. Il ne contient que des informations utiles à la réalisation de son projet professionnel ou de son projet de formation.

⇒ Suivi et Accompagnement

A la fin du Bilan de compétences, un suivi est réalisé par le prestataire sur une durée de 6 mois. Des échanges de mail ou téléphoniques peuvent avoir lieu auprès du consultant qui reste disponible pour toute question qui se pose dans la mise en place du projet.

Une rencontre est prévue et organisée dans un délai de 3 à 6 mois pour évaluer les premières actions réalisées et accompagner dans la dynamique enclenchée.

Durée : Entretien 1H30 / 2H

En résumé:

Moyen d'encadrement : (Consultant - Formateur - Accompagnateur) :

Compétences techniques, professionnelles pratiques ou théoriques du ou des consultant(s) en rapport avec l'action dispensée

Noms/ titres / professions /expériences /compétences en lien avec les contenus dispensés



Moyens pédagogiques et techniques :

Un questionnaire en amont du bilan de compétences, permettra de définir l'adéquation entre les attentes de la personne et la démarche de mise en place du bilan de compétences. Un climat de confiance doit être établi.

- Entretien individuel en Présentiel (ou Distanciel).
- tests psychométriques,
- boîte à outils,
- questionnaires,
- Compte rendus d'enquêtes

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Grâce aux outils utilisés et aux échanges avec le bénéficiaire,
- Vérification régulières des attentes, des besoins par la photographie de l'état du bénéficiaire à date.
- Echanger avec le bénéficiaire dans un climat de bienveillance.
- Entretien individuel régulier en Présentiel (ou Distanciel) pour échanger sur le travail effectué.

Posture de l'accompagnateur :

L'accompagnateur au bilan de compétences a une posture de co construction vis à vis de la personne accompagnée.

Les échanges se veulent bienveillants, non directifs et non autoritaires pour permettre à la personne accompagnée de progresser dans les meilleures conditions possibles.

**Pour tout renseignement complémentaire,
merci de contacter le 06 34 44 19 02
contact@hwyl.fr**